



Formations continues destinées aux professionnel-le-s de l'Accueil Temps Libre

mercredi 7 septembre 2022, par [Cemea](#), [francois](#)

A qui s'adressent les formations reprises dans la brochure ?

- Accueillant et accueillante extra-scolaire et/ou animateur (volontaire ou salarié) dans une école de devoirs ou un centre de vacances ;
- Responsable d'une équipe d'accueillantes, d'accueillants extra-scolaire et/ou coordinateur, coordinatrice d'une école de devoirs ou d'un centre de vacances ;
- Coordinateur, coordinatrice ATL (Accueil Temps Libre) ;
- Responsables ou chargé-e de la gestion administrative et financière ;
- Une équipe et vous souhaitez un accompagnement de terrain quelle que soit votre fonction ;
- Professionnel-le travaillant dans un SASPE (Service d'Accueil Spécialisé de la Petite Enfance) ;
- Professionnel-le d'un milieu d'accueil organisant un service d'accueil d'enfants malades à domicile (SAEMD).